



## Négociateur·trice en biens immobiliers

Vous menez les discussions de vente qui conduisent à l'acquisition ou à l'échange de biens-fonds par l'Etat, afin que les visions cantonales d'aménagement du territoire puissent être réalisées.

La croissance démographique importante que connaît notre région s'associe à des défis majeurs sur le plan du logement et des infrastructures. L'Etat doit acquérir des terrains pour réaliser des bâtiments publics ou aménager de nouvelles routes et voies d'accès. Parallèlement, différentes politiques publiques, notamment en matière de logement social, de renaturation des cours d'eau ou de mobilité douce, demandent que des parcelles soient rendues à la collectivité. Votre rôle est de conduire les négociations avec les propriétaires privés ou institutionnels des biens-fonds, afin que les planifications prévues puissent être réalisées.

### Etes-vous le talent dont nous avons besoin ?

Vous avez un sens aigu de l'intérêt collectif et du service public. Vous savez expliquer aux propriétaires les visions territoriales de l'Etat, tournées vers un canton durable et une qualité de vie encore améliorée. Vous aimez les rapports humains et les échanges sur le long terme. Vous êtes d'un contact facile et vous vous exprimez avec aisance. Vous créez une relation de vente dont toutes les parties sortent gagnantes.



## Votre activité

- Vous étudiez les dossiers d'acquisition de terrains, d'immeubles et de droits fonciers.
- Vous négociez directement avec les propriétaires institutionnels ou privés.
- Vous avez la responsabilité de plusieurs dossiers, touchant à des planifications variées (routes, écoles, équipements publics, transports, renaturation).
- Vous participez au développement de grands projets d'aménagement.
- Vous assurez l'ensemble des tâches liées au dossier: analyse, vente, régularisation financière et foncière.

## Vos connaissances

- Vous êtes au bénéfice d'une formation universitaire.
- Vous avez une excellente compréhension du droit foncier et de l'aménagement du territoire.
- Vous avez travaillé durant 5 ans au minimum dans le secteur de l'immobilier.
- Vous connaissez bien le territoire cantonal genevois.

## Vos avantages

Vous intégrez une administration dont les valeurs essentielles sont le service public, le respect, l'intégrité, l'impartialité et la disponibilité et où l'égalité entre genres est garantie.

Vous profitez de prestations sociales de qualité, développez des compétences grâce à une offre en formation continue, et bénéficiez de possibilités d'évolution au sein du Département du territoire et de l'administration cantonale.

